



Une gestion nationale et pluriannuelle des effectifs. En janvier 2018, le SNCTA a convaincu l'administration d'adopter une nouvelle méthode de répartition des effectifs basée chaque année sur les projections à cinq ans des qualifications, départs en retraite ou CAP, indisponibilités, etc.

Un plan d'affectation pour Bordeaux et Aix. Cette méthode a conduit à prévoir sur les GT Effectif 2018/2019/2020, 64 affectations à Bordeaux et 91 à Aix (répartis en 30/34/27). Les 30 premières affectations ont été actées au GT Effectif de février 2018.

Pourquoi 30 affectations et non 34 ? Les 91 affectations obtenues par le SNCTA ont bien été reprises dans le **relevé de conciliation** signé par l'UNSA-ICNA suite à ses mouvements sociaux de 2018. Cependant, cette dernière y a également ajouté un **mécanisme correcteur** pouvant engendrer un ajustement **à la baisse** en fonction de l'écart entre le prévu et le réalisé. Les CAP 2018 ont compté 7 départs de moins que les prévisions, impliquant ainsi la différence entre les **34** ressources prévues et les **30** obtenues : l'administration applique, en deux temps, ce mécanisme correcteur, qui ne change pas la cible des 13 PC par équipe mais ralentit la convergence vers celle-ci.

Le SNCTA souligne le résultat satisfaisant de 30 affectations pour Aix mais déplore le manque de ressources disponibles lors de ce GT Effectif. Le SNCTA poursuit son travail en défendant une vision nationale des effectifs tant en termes de recrutement que de répartition.

Rejoignez-nous : lfmm@sncta.fr